

Les Romainvillois qui ont participé à l'atelier urbain du 12 juin ont posé des questions nombreuses et variées. En voici quelques unes, avec leurs réponses.

Plaine centrale

■ **Quel type de plantations va-t-on faire sur cet espace ?**

Au centre, de la prairie, beaucoup plus naturel et résistant que la pelouse, et sur les promenades, une grande variété de végétaux, bouleaux, bruyère, etc.

■ **A-t-on fait attention à ne pas prévoir des plantes allergisantes ?**

Oui. On évitera également les plantes qui attirent les insectes.

■ **L'aménagement de la plaine centrale n'était-il pas prévu pour plus tard ?**

En effet, mais des subventions nouvelles ont permis d'engager les travaux dès maintenant.

Place des Commerces

■ **Où pourra-t-on se garer ?**

Tous les logements disposeront d'un parking privé. Les visiteurs bénéficieront d'un parking souterrain de cent places. Les commerçants disposant d'un parking spécialement réservé.

■ **Combien de temps va durer le déménagement du marché ?**

La durée pendant laquelle le marché ne pourra fonctionner sera limitée à quinze jours. Les commerçants sont étroitement associés à la conception du nouvel équipement.

■ **Le marché se verra-t-il de la place ?**

Oui. Les commerçants « volants », ceux qui ne disposent pas d'un emplacement attitré, s'y installeront, ce qui créera de l'animation.

■ **Qu'advient-il du bâtiment F ?**

Une cage d'escalier sera déconstruite. Des parkings en sous-sol seront créés ainsi que des jardins pour les locataires.

Projet de ville & projet de vie

Un cœur de ville humanisé et dynamique

Deux projets d'importance majeure ont été présentés lors de l'atelier urbain du 12 juin : l'aménagement de la Plaine centrale et d'une place des Commerces en centre ville.

On sentait une certaine excitation, lors de l'atelier urbain qui s'est tenu le vendredi 12 juin en salle des fêtes de la mairie. Des propositions « *au-delà de ce dont on aurait pu rêver* », selon Corinne Valls, une assistance très à l'écoute et des questions constructives autour de ce qui apparaît de plus en plus comme une profonde mutation du centre-ville. Deux projets cruciaux vont en effet voir le jour dans les mois et les années qui viennent : l'aménagement de la plaine centrale, la création d'une véritable place des commerces pour un nouveau centre-ville.

Rétablir les équilibres et l'harmonie

Avec le projet Anru, Romainville rétablit les équilibres et l'harmonie dans un cœur de ville où jusqu'alors se juxtaposaient des espaces disparates. Déjà, ce que l'on appelait la plaine centrale a bougé. Un équipement majeur destiné aux habitants de toute la ville y a pris place : la maison de l'enfance. Avant la fin de l'année 2009 la médiathèque ouvrira ses portes. Cette plaine centrale jusque là vécue comme fermée est en train de devenir un des centres de la vie éducative romainvilloise. Mais la transformation va maintenant prendre tout son essor. La plaine

centrale va devenir un grand espace de verdure, de promenade et de jeux pour enfants. Pour rompre avec l'uniformité, la large prairie occupera le centre de l'espace sera légèrement encaissée. On y descendra par des escaliers et elle sera bordée par deux promenades aux ambiances différentes. La promenade des écoliers, sur le côté le plus ensoleillé, bénéficiera d'aires de jeux, en contrebas pour offrir une bonne visibilité aux parents. Un parcours ombragé lui fera face. Ces deux promenades seront parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une chaleureuse place publique

Au milieu de la plaine, entre les deux équipements nouveaux, un axe piétonnier traversera l'espace. Ce mail adapté aux personnes à mobilité réduite prendra tout son sens quand la barre d'immeubles qui ferme la place aura été ouverte sur le reste de la ville.

Un autre projet d'importance a été présenté lors du même atelier urbain : l'aménagement d'une place des Commerces entre l'actuel marché du centre et le quartier Marcel-Cachin. « *Je dois dire que nous avons été très surpris quand ce projet nous a été proposé*, a indiqué Corinne Valls,

maire de Romainville. *Ses promoteurs ont eu deux audaces qui ont emporté notre conviction : déplacer le marché pour donner toute son ampleur à la place ; créer un espace vraiment urbain et en même temps très chaleureux au cœur de notre ville.* »

Les architectes de la société Ars aedificandi ont en effet imaginé une place entourée d'immeubles de style traditionnel, intégrant élégamment la tour Cachin, jusque-là peu visible. 210 logements seront ainsi créés et permettront une mixité entre logements privés et logements destinés à l'OPH de Romainville.

Cette place, ouverte sur l'avenue de Verdun, intégrant la place du 19 mars réaménagée, laissera passer la circulation automobile de façon

douce et paisible avec un sol aménagé qui permettra de saisir d'un coup d'œil l'unité du nouvel espace et qui adoucira le trafic. Beaucoup d'espaces seront rendus pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité, avec la volonté de garder les commerces actuels sur la nouvelle place afin de les mettre en valeur. Et comme une place publique ne s'entend pas sans les cafés et les bars, des terrasses seront aménagées pour les chaland, qu'ils viennent à pied des quartiers tout proches ou bien en voiture, puisqu'un parking public souterrain de cent places est prévu. Un nouveau marché sera créé, plus fonctionnel, plus clair, aux allées repensées.

Attractif pour tout le monde

Jacques Champion, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, a fait remarquer la cohérence des deux projets : « *Avec l'aménagement simultané de la Plaine centrale et de la place des Commerces, c'est à la fois le cœur du centre ville et ses abords qui vont être profondément modifiés, devenant attractifs pour tout le monde. Nous engageons un pas très important dans le désenclavement de l'ancienne cité, qui deviendra un quartier à part entière et qui plus est une partie vivante du centre-ville.* » M. Jacques Champion a également rappelé que « *80 % des logements reconstruits le seront en centre ville comme le montre la livraison en décembre prochain des 100 premiers appartements, rue de la République et rue Saint-Germain* ». Peu de contestation, un peu d'émerveillement et beaucoup de questions ont marqué cet atelier urbain décisif pour l'aspect futur de Romainville.

Un projet audacieux qui a emporté la conviction des Romainvillois et Romainvilloises.



Ci-dessus, le projet de la Plaine centrale.

Ci-contre, La future place des Commerces.

Pierre Doumayrou

Le calendrier de la place des Commerces

■ 2010 : commercialisation des appartements.

■ De l'été 2010 à l'été 2012 : livraison de la place des Commerces, du marché et des commerces des bâtiments A et B.

■ Décembre 2012 : Livraison de la place du 19 mars 1962.

■ Juin 2012 à décembre 2013 : construction des derniers bâtiments.

■ 2014 : fin de l'opération.

Nicole Revidon, administrateur, Corinne Valls, Jacques Champion, président de l'Oph et Catherine Drouin, directrice de l'Oph lors de la visite des appartements témoins du 99 rue Saint-Germain.

Projet de ville & projet de vie

Cœur de ville, un vrai centre-ville

Le projet de la place des Commerces a séduit les élus d'abord, puis les habitants réunis en atelier urbain. Jean-Christophe Paul, son concepteur, en explique les grandes lignes.

Jean-Christophe Paul, vous dirigez Ars aedificandi, la société qui a proposé le projet retenu pour la place des Commerces. Quels en sont les principales caractéristiques ?

J-C. Paul : Nous avons proposé de déplacer le marché, ce qui n'était pas prévu. Nous voulions nous donner les moyens de créer une vraie place urbaine, qui puisse assurer un rôle central et une liaison efficace entre le quartier Cachin et le centre ancien. Cela nous permettait aussi d'installer des commerces plein sud, ce qui est plus agréable, notamment pour les terrasses de cafés ou de restaurants.

Il est prévu d'entourer cette place d'immeubles de style traditionnel et non pas contemporain. Qu'est-ce qui a guidé votre choix ?

J-C. Paul : Ces immeubles font référence à des constructions anciennes de Romainville. Ils ne sont pas uniformes. Ça nous a semblé une bonne formule pour articuler les deux parties du centre qui sont d'un esprit architectural si différent. Nous avons aussi veillé à ce que la tour du quartier Cachin ne soit plus cachée, mais intégrée au paysage et mise en valeur sous son meilleur jour.

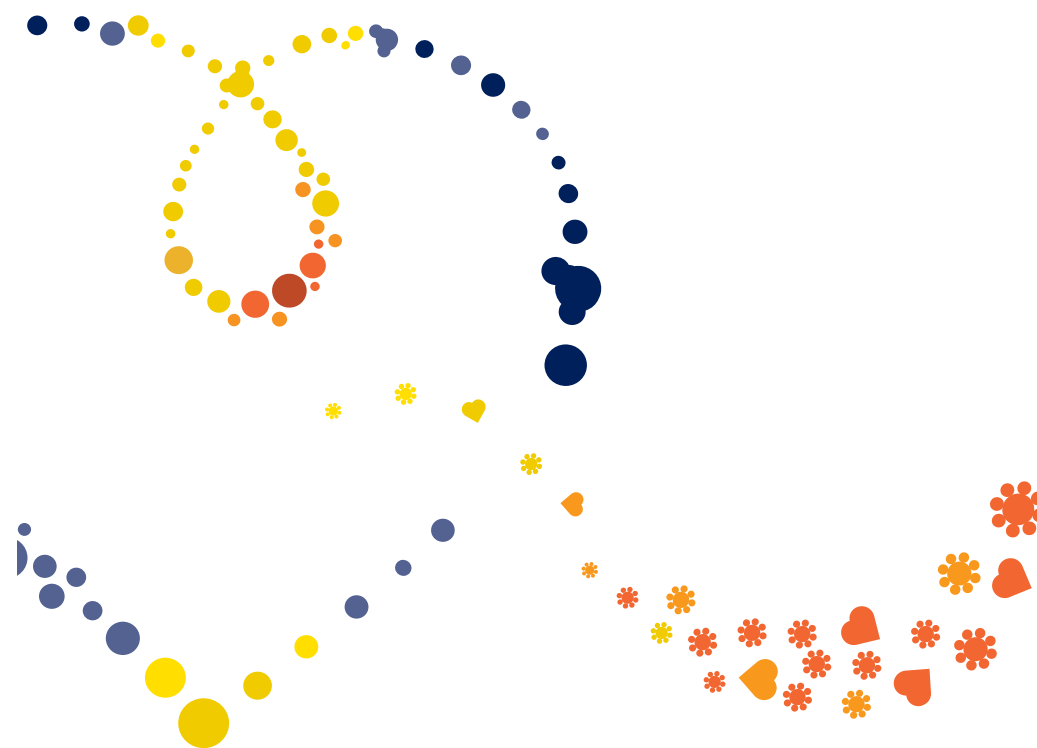
La place des Commerces sera traversée par la circulation de l'avenue de Verdun. Pourquoi ce choix ?

J-C. Paul : Une place piétonne fermée aurait pu passer inaperçue pour beaucoup de Romainvillois. Les automobilistes traverseront la place et verront les commerces. Ils pourront avoir l'envie de s'y rendre, d'autant plus qu'un parking public souterrain de 100 places permettra de les y accueillir.

À quoi seront destinés les immeubles qui vont être construits tout autour de la place ?

J-C. Paul : Au rez-de-chaussée, ce seront pour l'essentiel des commerces. Mais deux cents dix logements vont aussi être mis à disposition, avec la volonté d'une vraie mixité sociale. Il y aura du locatif social, de l'accession sociale à la propriété et du marché libre. Tous ces immeubles répondront aux normes haute qualité environnementale. Ils permettront de densifier de façon mesurée le centre de Romainville, ce qui limite les trajets urbains.

Gabriel Reboul



- Un nouveau marché
- Des jardins familiaux
- Une place aménagée, véritable cœur de quartier
- La place du 19 mars 1962 aménagée
- Des nouveaux commerces
- Des commerces actuels relogés et mis en valeur
- 210 logements
- Une mixité équilibrée entre logements privés et sociaux
- Un parking public souterrain de 100 places.

